

Opérateur en détection de réseaux

RNCP37101 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	117, 231, 341
Formacode(s)	24277, 12232, 12225, 24252
Code(s) ROME	M1804, F1107, M1808, F1105
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/01/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	824092688 00012	Former
AFPA ENTREPRISES	824092688 00160	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	824228142 00686	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	786446914 00214	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE PROMOTION DE CENTRES DE FORMATIONS INTERPROFESSIONNELLES EN ALTERNANCE	509232831 00016	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION EMILE PICO	782738306 00011	Former et organiser l'évaluation
DETECT ACADEMY	918152455 00013	Former et organiser l'évaluation
GRETA DU LIMOUSIN	198700569 00041	Former et organiser l'évaluation
MANAGEMENT DES E-TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	827599325 00012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'opérateur effectue des missions de détection de réseaux enterrés, pour le compte de clients privés ou public, sur l'emprise d'un projet d'aménagement (urbain ou rural), ou en amont d'un démarrage de chantier d'infrastructures, ou à l'issue d'un chantier d'infrastructures en lien avec la réforme anti-endommagement de réseaux en vigueur depuis le

1er juillet 2012. Il détecte les réseaux enterrés, matérialise leur position au sol, réalise une localisation et des croquis, pour transmettre ces informations aux services de l'entreprise pour leur traitement et répondre à la commande passée par le client.

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur en détection de réseaux représente l'entreprise sur le terrain dans le cadre de la mission confiée et contribue à la bonne image et au sérieux de l'entreprise. Dans le respect des méthodes et modes opératoires définis dans l'entreprise, il prépare son intervention au regard des consignes qui lui sont communiquées, il charge dans le véhicule de service les matériels nécessaires à sa prestation. Sur le site de la mission, dans le respect des règles de prévention et sécurité, il sécurise les zones d'évolution. Dans le but de collecter un maximum d'informations, il échange avec les riverains et les agents techniques (gestionnaire de réseaux ou de voiries). Il réalise la détection et les traçages au sol avec les matériels adaptés tout en appliquant les prescriptions de sécurité à proximité d'un réseau électrique sous tension. En parallèle ou dans second temps, il localise et réalise des croquis de repérage à partir des éléments détectés en respectant le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux. En cours ou fin de journée, il informe son supérieur de son avancement et des aléas rencontrés. A l'issue de sa mission, il transmet au responsable de projet le compte rendu et/ou le procès-verbal d'intervention signé.

L'opérateur en détection des réseaux travaille sous la responsabilité d'un chef de projet ou chef de service, auprès duquel il prend les consignes et auquel il rend compte. Il évolue en autonomie complète, généralement seul ou en binôme pour certaines missions nécessitant des moyens humains importants ou des compétences spécifiques en topographie notamment. Il est le garant de la précision demandée, gage de la qualité de son travail.

L'opérateur en détection de réseaux est en contact avec différentes personnes aussi bien en interne qu'à l'externe (riverains, agents techniques, gestionnaire de réseaux ou de voiries), dans le cadre de ses missions. Certains de ces interlocuteurs rencontrés lors de son intervention de détection de réseaux peuvent être en situation de handicap.

L'emploi s'exerce dans des entreprises privées de taille variable ou des services techniques publics. Il dispose d'un véhicule chargé de tout le matériel nécessaire préalablement choisi. Son activité se déroule à quatre-vingt-dix pour cent sur le terrain dans une amplitude horaire de travail standard. Ces missions peuvent nécessiter des déplacements journaliers ou hebdomadaires. Il évolue en milieu rural ou urbain et industriel, à l'intérieur de certains bâtiments ou à l'extérieur. Il doit s'adapter et organiser son activité en tenant compte des contraintes de la mission : circulation routière, accessibilité, relief, isolement, conditions climatiques, délais, risques électriques, etc. Les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle font partie de la dotation du professionnel dont il assure l'entretien et les vérifications avant chaque utilisation. Il possède les habilitations électriques conformes aux travaux visés et une autorisation à intervenir à proximité des réseaux conformément aux règles environnementales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Détecter les réseaux enterrés

- Préparer une intervention de détection et sécuriser l'environnement de travail
- Détecter des réseaux avec un appareil de détection électromagnétique
- Détecter des réseaux avec un géo-radar
- Rendre compte de son intervention à l'issue des opérations de détection de réseaux
- Assurer les missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR

2. Matérialiser au sol et au moyen d'un croquis, les résultats d'une détection de réseaux

- Assurer les missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR
- Repérer les réseaux au moyen d'un GNSS
- Réaliser un traçage au sol ou le marquage piquetage des réseaux
- Effectuer des croquis de repérage à la suite d'une détection de réseaux

Blocs de compétences

RNCP37101BC01 — Détecter les réseaux enterrés

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer une intervention de détection et sécuriser l'environnement de travail

Détecter des réseaux avec un appareil de détection électromagnétique

Détecter des réseaux avec un géo-radar

Rendre compte de son intervention à l'issue des opérations de détection de réseaux

Assurer les missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

À partir d'un dossier technique présentant une mission de détection de réseaux et comportant les éléments techniques et contractuels, le candidat analyse la demande, identifie les matériels nécessaires à son intervention et vérifie la présence des autorisations. Pour cela, il rédige de façon manuscrite un mémo, permettant de tracer l'ensemble de sa démarche, justifiant d'une préparation en vue de réaliser la mission confiée.

- Questionnement à partir de production(s) : 00 h 30 min

Se référer au paragraphe "Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)" du présent document page suivante.

- Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 15 min

RNCP37101BC02 — Matérialiser au sol et au moyen d'un croquis, les résultats d'une détection de réseaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR

Repérer les réseaux au moyen d'un GNSS

Réaliser un traçage au sol ou le marquage piquetage des réseaux

Effectuer des croquis de repérage à la suite d'une détection de réseaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

À partir de tracés au sol consécutifs à une détection de réseaux, le candidat réalise les triangulations et croquis de repérage, en indiquant l'ensemble des informations nécessaires pour une parfaite exploitation ultérieure.

- Questionnement à partir de production(s) : 00 h 20 min

Se référer au paragraphe "Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)" du présent document page suivante.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 05 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- les organismes publics (Administration centrale, administrations décentralisées, collectivités territoriales, syndicats, services techniques, associations) ;
- les bureaux d'études ;
- les entreprises de travaux publics ;
- les gestionnaires d'infrastructures (eau, gaz, éclairage, fibre, électricité, éclairage, chauffage, rail ; etc.) ;
- les sociétés de services

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- agent en détection des réseaux enterrés ;
- opérateur en repérage des réseaux enterrés ;
- opérateur de détection/topographe ;
- technicien en détection des réseaux enterrés ;
- technicien en repérage des réseaux enterrés

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'opérateur en détection de réseaux pour réaliser des opérations d'ordre électriques dans son environnement de travail lors de l'utilisation d'un détecteur électromagnétique selon les normes NFC 18-510 et NF S70-003-02, doit être :

- apte médicalement (art. R. 4624-22 à 28 et R. 4624-23

du code du travail) ;

- être habilité pour les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage dans les limites des attributions qui lui sont confiées (art. R. 4544-9

, R. 4544-10

du code du travail) ;

- être titulaire d'une habilitation électrique (art. R. 4544-11 du code du travail

) délivrée par son employeur après l'obtention d'un document délivré par un organisme de formation agréé attestant qu'il a acquis les connaissances et les compétences nécessaires. Cette habilitation spécifique est délivrée, maintenue ou renouvelée selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3 du code du travail

En effet pour l'exercice de cette activité de l'emploi, l'employeur doit délivrer à son salarié après qu'il a suivi une formation à la prévention des risques les habilitations : B2V H2, BR, B2T EME HAB, (émergence limitée à l'habillage - nappage). (Décret n° 2016-1318 du 5 octobre 2016 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage [JORF n° 0234 du 7 octobre 2016]). L'opérateur en détection des réseaux doit détenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) - niveau «Concepteur » délivrée par son employeur. En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifiés, au moins un responsable et l'ensemble des techniciens intervenant sur le terrain doit être titulaire de l'AIPR « concepteur ». (Arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 776 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X70 — Géomètres · tension 5/5 (Très élevée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	47 691
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	2 %

Familles professionnelles (FAP)

B6X70 — Géomètres
B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP
M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom
N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement
N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 359 €
Selon la branche	6 000 € – 13 909 €
Prise en charge	Branches concernées
9 359 €	Valeur par défaut · 207 branches
13 909 €	CPNE des Télécoms, CPNEFP des commerces de gros
9 800 €	CPNEF de l'audiovisuel
8 918 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
8 900 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/01/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37101/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1

Prix indicatif	6 300 €
----------------	---------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	11/2023 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 910 €
Coût moyen par dossier	2 910 €
Durée moyenne	420 h
Période	10/2023
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.